Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/01/2025 - B2025/000496 - 2015 B 00384 - 809 841 166 - ABC Auto 38

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du 1er janvier 2020)

Bilan simplifié

A - ACTIF

1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	12 400	12 400	0
TOTAL I *(5)*	12 400	12 400	0
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	1 824		1 824
Disponibilités	66 693		66 693
TOTAL II	68 517		68 517
TOTAL GENERAL (I + II)	80 917	12 400	68 517

B - PASSIF

1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	500
Réserve légale	31 620
Résultat de l'exercice	3 586
TOTAL I	35 706
3 - Dettes *(4)*	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 820
Fournisseurs et comptes rattachés	8 947
Produits constatés d'avance	2 044
TOTAL III	32 811
TOTAL GENERAL (I + II + III)	68 517

UTG 38
Didier
[illegible] MARTIN D'HERES
04 76 42 50 12
06 10 12 27 34

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2023.

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	81 633
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**81 633**
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*		40 775
Variation de stock *(marchandises)*		10 800
Autres charges externes		20 486
Impôts, taxes et versements assimilés		2 406
Charges sociales		1 279
Dotations aux amortissements		2 301
	Total des charges d'exploitation (II)	**78 047**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**3 586**
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		**3 586**

B - RÉSULTAT FISCAL

	3 586
	3 586
	3 586

certifié conforme à l'original

ABC AUTO38
28 Rue Diderot
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04 76 42 50 12
06 10 12 27 34
RCS Grenoble 809 841 165

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M Benlatreche Faouzi
28 RUE DIDEROT
38400 SAINT MARTIN D HERES
FRANCE

N° d'adhérent : 20211050081212

Pour le compte de :
SAS ABC AUTO 38
28 RUE DIDEROT
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

N° SIREN : 809 841 166
Période déclarée : Année 2023
Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*

ABC AUTO 38
28 Rue Diderot
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04 76 42 50 12
06 10 12 27 34
RCS Grenoble 809 841 166

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2023)

Impôt sur les sociétés

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Bénéfice imposable au taux normal	**3 586**	Bénéfice imposable à 15%	Déficit *(report du 2033-B)*

certifié conforme à l'original

ABC AUTO38
28 Rue Diderot
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04 76 42 50 12
06 10 12 27 34
RCS Grenoble 809 841 166

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du 01/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Immobilisations corporelles			
Installations techniques matériel et outillage industriels	**12 400**		**12 400**
TOTAL rubrique I	**12 400**		**12 400**

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	**10 099**	**2 301**	**12 400**
TOTAL rubrique II	**10 099**	**2 301**	**12 400**

ABC AUTOS8
28 Rue Diderot
93170 SAINT MARTIN D'HERES
01 76 42 50 12
06 10 17 27 34

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du 31/12/2021.

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	**0,00**
Effectifs affectés à l'activité artisanale	**0,00**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		**81 633**
	TOTAL 1	**81 633**
Achats		**40 775**
	TOTAL 3	**40 775**
Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*		**40 858**

certifié conforme à l'original

ABC AUTO38
28 Rue Diderot
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04 76 42 50 12
06 10 12 27 34
RCS Grenoble 809 841 166

SAS ABC AUTO 38
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 (cinq cents) euros
Siège social : 28 Rue Diderot – 38400 St Martin d'Hères
Siret 809 841 166 000 14

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 17 mai 2024

L'an deux mille vingt quatre,
le 17 mai,
à 10 heures,
Les associés de la société par actions simplifiée ABC AUTO 38 au capital de 500 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est situé à 38400 Saint Martin d'Hères, 28 Rue Diderot, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été faite par Monsieur Faouzi Benlatrèche, Président, conformément aux statuts,

Sont présents ou représentés :

Monsieur Faouzi Benlatrèche 85 parts sociales, numérotées de 1 à 85 ;

Monsieur Jean Luc Vacheron 10 parts sociales, numérotées de 86 à 95 ;

Monsieur Alain Galtier 5 parts sociales, numérotées de 96 à 100,

Soit au total 3 associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Monsieur Faouzi Benlatrèche préside la réunion. Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité absolue.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023, ainsi que l'inventaire ;

Le rapport de la Gérance ;

Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

La feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions

38400 SAINT MARTIN D'HERES
04 76 42 50 12
06 10 12 27 34
RCS Grenoble 809 841 166

prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.
En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 en totalité au compte « report à nouveau » qui de la somme de 30 620,14 euros, se trouve porté à la somme de 35 206,74 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

